

# Charte de l'éco-délégué

2009-2010

Nous, éco-délégués, nous avons la conviction qu'il est de notre droit et de notre devoir d'éco-citoyens de participer activement, individuellement et collectivement, à la mise en œuvre du développement durable dans notre établissement et au-delà. C'est un engagement que nous souhaitons prendre vis-à-vis des générations actuelles et futures. Conscients qu'il n'y a pas de petites actions, le plus grand danger serait de ne pas se sentir concernés et de ne rien faire. Novatrice dans l'établissement, cette charte est notre guide.

## Pourquoi suis-je éco délégué ?

- pour m'impliquer dans le développement durable
- pour que ma classe soit représentée
- pour l'intérêt collectif et non pas pour un intérêt personnel
- car je suis motivé par le respect de l'environnement

## Mon rôle d'éco-délégué :

- j'informe les autres des projets présents dans le lycée
- je fais remonter les idées de chacun
- je montre l'exemple dans les gestes du quotidien
- je suis interlocuteur privilégié auprès du référent Agenda 21
- je participe à la réflexion du projet d'établissement 2010-2014 en ce qui concerne le développement durable
- je peux mettre en place des actions de développement durable